



Rapport de gestion

Pour le premier trimestre clos le 1^{er} août 2026



Rapport de gestion

Table des matières

1	Renseignements prospectifs	1
2	Survol de la Société	3
2.1	Orientation stratégique	3
2.2	Mises à jour sur les activités	4
3	Perspectives	6
4	Sommaire des résultats du premier trimestre	7
4.1	Vente au détail de produits alimentaires	7
4.2	Ventes	8
4.3	Profit brut	8
4.4	Bénéfice d'exploitation	8
4.5	BAIIA	8
4.6	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	9
4.7	Charges financières	9
4.8	Impôt sur le résultat	9
4.9	Bénéfice net	9
4.10	Placements et autres activités	9
5	Résultats d'exploitation trimestriels	10
6	Situation de trésorerie et sources de financement	11
6.1	Activités d'exploitation	11
6.2	Activités d'investissement	11
6.3	Dépenses d'investissement	11
6.4	Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	12
6.5	Activités de financement	12
6.6	Flux de trésorerie disponibles	12
6.7	Obligations au titre des avantages sociaux futurs	12
7	Situation financière consolidée	13
7.1	Principales mesures de la situation financière	13
7.2	Capitaux propres	14
7.3	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	15
8	Normes et méthodes comptables	15
8.1	Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2027	15
8.2	Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées	16
8.3	Estimations comptables critiques	16
8.4	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	16
9	Transactions entre parties liées	16
9.1	FPI Crombie	16
10	Éventualités	16
11	Gestion du risque	17
12	Désignation des dividendes déterminés	17
13	Mesures et données financières non conformes aux PCGR	17
13.1	Mesures financières	17
13.2	Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels	19
13.3	Données financières	20

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et comprend les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), de Sobeys Capital Incorporated et de Farm Boy, de 51 % de Longo's, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote, pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 et pour le trimestre clos le 2 août 2025. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 et les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion connexe pour l'exercice clos le 2 mai 2026. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »).

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 9 septembre 2026, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion et la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026.

1 Renseignements prospectifs

Le présent document contient des renseignements prospectifs concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions de la Société afin de mettre en contexte sa situation financière et de faciliter la compréhension des attentes de la direction à l'égard de ses priorités stratégiques, de ses objectifs et de ses plans. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les renseignements prospectifs spécifiques comprennent les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 90 M\$ et 110 M\$ à l'exercice 2027, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») et des partenaires immobiliers. Les autres énoncés prospectifs portent notamment sur les déclarations concernant les attentes de la Société selon lesquelles elle améliorera la performance financière de ses activités de commerce électronique dans l'ensemble, y compris le montant et l'échéancier des améliorations prévues du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$, les attentes selon lesquelles environ le tiers des gains annualisés liés au commerce électronique de 95 M\$ sera réinvesti dans l'accélération des moteurs de croissance, la croissance prévue du bénéfice et des ventes, les marges brutes et le levier d'exploitation, les dépenses d'investissement et la croissance des magasins, les initiatives dans le secteur du commerce électronique, les autres initiatives visant l'efficacité et la rentabilité, les mises en œuvre de technologies de l'information, les transactions et les placements immobiliers, les prix concurrentiels, les cotisations aux régimes de retraite, la situation de trésorerie et le financement, ainsi que les rachats d'actions. Ces énoncés prospectifs figurent dans l'ensemble du présent document, notamment dans les sections portant sur les priorités stratégiques de la Société, sa performance financière, ses dépenses d'investissement, ses initiatives de commerce électronique, sa situation de trésorerie et ses sources de financement, ainsi que ses perspectives.

Les renseignements prospectifs se reconnaissent généralement à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel, lorsqu'elles se rapportent à la Société et à sa direction.

Les renseignements prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la Société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la Société sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La Société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Étant donné leur nature, les renseignements prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent notamment :

- les changements de la conjoncture économique, y compris l'inflation, les tarifs douaniers, le coût des matériaux et les autres coûts d'exploitation, les taux d'intérêt, les conditions de travail, le comportement des consommateurs, les relations et les négociations avec les fournisseurs, ainsi que d'autres facteurs macroéconomiques;
- l'incapacité à réaliser les avantages prévus découlant des priorités stratégiques et des initiatives de la Société, notamment la croissance des ventes et des bénéfices, l'amélioration des marges brutes, le levier d'exploitation, les stratégies de prix concurrentiels, la croissance du commerce électronique, les gains d'efficacité et les réductions de coûts, ainsi que les initiatives de fidélisation de la clientèle;
- l'incapacité à mettre en œuvre avec succès le programme de dépenses d'investissement prévu, les projets d'agrandissement et de rénovation de magasins, y compris la croissance du réseau FreshCo, ou à réaliser les avantages attendus de ces investissements;
- l'incapacité à mettre en œuvre avec succès les initiatives de technologies de l'information de la Société, y compris la plateforme de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») SAP S/4HANA, ou à en tirer les avantages attendus;
- les changements touchant le calendrier ou les modalités des transactions immobilières ou le rendement des placements et des partenaires immobiliers, qui pourraient avoir une incidence sur les retombées attendues de ces activités;
- les changements liés aux marchés financiers, aux résultats d'exploitation, aux lois et à la réglementation, ainsi que d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les obligations de la Société au titre des régimes de retraite, sa situation de trésorerie, ses sources de financement, ses rachats d'actions et sa capacité à financer ses activités courantes;
- d'autres risques et incertitudes ayant une incidence sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs stratégiques, financiers et opérationnels, y compris ceux décrits dans les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation en valeurs mobilières.

Les autres risques et incertitudes qui ne sont pas connus de la Société à l'heure actuelle, ou que celle-ci juge actuellement non importants, pourraient également causer un écart significatif entre les résultats ou événements réels et ceux qui sont indiqués dans les renseignements prospectifs. D'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2026.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes et les conclusions présentées dans les renseignements prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier outre mesure à ces renseignements prospectifs, qui ne traduisent les attentes de la Société que jusqu'à la date du présent document. Sauf dans les cas exigés par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les renseignements prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

2 Survol de la Société

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 32 G\$ et à des actifs d'environ 17 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fièvre entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Voilà par IGA, IGA.net et ThriftyFoods.com, et exploite ou fournit plus de 350 postes d'essence.

2.1 Orientation stratégique

La Société a pour objectif de devenir le chef de file du commerce de détail au Canada. Pour y parvenir, elle mise sur la qualité et la valeur grâce à des offres différenciées et à des expériences d'achat uniques, tout en priorisant les réalités locales dans chaque collectivité. Empire a récemment lancé sa nouvelle stratégie d'entreprise triennale, articulée autour de quatre axes prioritaires : les *clients*, les *magasins*, la *croissance* et l'*optimisation des coûts*. Empire estime que la réussite à long terme ne dépend pas uniquement de la taille ou de la présence sur le marché, mais aussi de la qualité des relations que les membres du personnel en magasin entretiennent avec les clients et des expériences qu'ils offrent en toute circonstance.

La Société est fière d'être une famille qui nourrit l'esprit de famille, et sa raison d'être consiste à répondre aux besoins en épicerie de millions de Canadiens et de Canadiennes partout au pays.

La technologie constitue un levier essentiel de la stratégie d'Empire. L'analytique avancée, l'intelligence artificielle et les plateformes numériques modernes sont déployées de manière réfléchie dans l'ensemble de l'entreprise afin d'améliorer l'expérience client, de favoriser une meilleure prise de décision et d'optimiser le travail quotidien des équipes d'Empire.

Grâce à ses quatre axes prioritaires, appuyés par les employés, les données et la technologie d'Empire, la Société vise à accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance soutenue du bénéfice net et de rachats d'actions. Plus précisément, elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, d'améliorer sa marge brute (excluant les ventes de carburant) et de générer un levier d'exploitation.

Clients : Renforcer la proposition de valeur

La priorité d'Empire est de servir ses clients en offrant une valeur ajoutée dans tous les types de magasins et de canaux. La Société renforce sa proposition de valeur pour les clients au moyen d'assortiments optimisés, d'offres différenciées et adaptées aux marchés locaux, d'une offre élargie de produits frais et de mets préparés possible grâce aux investissements réalisés dans les cuisines centrales, ainsi que d'un engagement accru auprès de la clientèle grâce à *Scène+*. Empire continue de tirer parti des forces distinctives de chacune de ses bannières, notamment en matière d'offres locales et multiculturelles, afin de se différencier à grande échelle, appuyée par des analyses, des outils et des capacités de pointe.

Magasins : Stimuler la performance de la vente au détail

Ayant pour objectif d'améliorer la performance de la vente au détail, Empire rehausse l'expérience en magasin, simplifie les opérations et optimise la rentabilité des magasins afin que le personnel en magasin puisse se concentrer sur l'essentiel : le service à la clientèle. La Société favorise également la poursuite des investissements consacrés à l'expansion stratégique, à la rénovation et à l'entretien de son réseau de magasins.

Croissance : Accélérer une expansion rentable

Forte d'assises solides, Empire concentre désormais ses efforts sur l'accélération de la croissance, ce qui comprend notamment l'amélioration de la performance de ses plateformes existantes (comme la pharmacie, le commerce électronique et les médias de vente au détail), ainsi que la réalisation d'acquisitions et de partenariats stratégiques qui complètent ses activités de base de vente au détail de produits d'épicerie et de pharmacie, et soutiennent la création de valeur à long terme. La Société priorise également la croissance au sein de son réseau existant, en misant sur l'expérience client, l'offre et les processus opérationnels en magasin.

Optimisation des coûts : Renforcer la discipline opérationnelle

Alors qu'Empire tire pleinement parti des économies découlant des investissements et des initiatives des dernières années, la Société continuera de se concentrer sur la gestion des coûts afin d'améliorer sa rentabilité. En simplifiant les processus, en améliorant l'efficacité et en réduisant la complexité, Empire est bien positionnée pour investir dans des occasions à forte valeur ajoutée qui généreront les retombées les plus importantes pour les clients et les actionnaires.

2.2 Mises à jour sur les activités

Expansion et croissance

La Société accroît et renforce son réseau en y ajoutant de nouveaux magasins, en optimisant son portefeuille au moyen de conversions de magasins et en réalisant des acquisitions stratégiques. Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, les mises à jour relatives à l'expansion et à la croissance de la Société sont présentées ci-dessous :

FreshCo

La Société poursuit l'expansion de sa bannière de magasins à escompte FreshCo partout au pays. Le 20 août 2026, la Société a ouvert ses deux premiers magasins FreshCo dans les provinces de l'Atlantique et prévoit en ouvrir 13 autres dans l'Ouest canadien, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique au cours de l'exercice 2027. La bannière de magasins à escompte FreshCo offre une forte proposition de valeur et une gamme de produits multiculturels diversifiée, procurant une valeur accrue et un meilleur choix afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.

Acquisition de Groupe Mayrand Alimentation inc.

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, la Société, et sa filiale en propriété exclusive Sobeys, ont annoncé avoir conclu une entente visant l'acquisition de Groupe Mayrand Alimentation inc., un détaillant alimentaire québécois bien établi exploitant quatre établissements de grande superficie dans la région du Grand Montréal. La Société a obtenu l'approbation de la transaction de la part du tribunal et des organismes de réglementation pertinents. La transaction a eu lieu au cours du premier trimestre de l'exercice 2027. Pour obtenir plus de précisions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026.

Acquisition de neuf pharmacies Morelli's (situées dans des magasins Longo's)

Après le trimestre clos le 1^{er} août 2026, la Société a annoncé l'acquisition de neuf pharmacies Morelli's actuellement exploitées dans des magasins Longo's des régions de Toronto et de Hamilton. La Société prévoit convertir ces neuf établissements en pharmacies Longo's. La clôture de la transaction demeure assujettie aux conditions habituelles, notamment à l'approbation de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario, et devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2027.

Rachat de rentes collectives pour les régimes de retraite

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, la Société a procédé à un rachat de rentes collectives visant les participants inactifs de certains régimes de retraite à prestations définies, pour une prime totale de 335 M\$. Au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2026, les actifs des régimes de retraite et les passifs liés aux régimes de retraite connexes, d'un montant de 357 M\$, ont été décomptabilisés, donnant lieu à un profit de règlement avant impôt de 22 M\$. Cette transaction faisait partie de la stratégie de réduction des risques de la Société et s'est traduite par l'élimination de 80 % du passif financé au titre des prestations définies de ces régimes.

Partenariats immobiliers

Au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2026, la Société a cédé sa participation dans un partenariat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. La cession a été réalisée au moyen d'une convention de rachat aux termes de laquelle un autre partenaire a acquis la participation définitive de la Société. Le produit en trésorerie total s'est élevé à 71 M\$, ce qui a donné lieu à un profit de 4 M\$ comptabilisé dans les autres produits des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net (note 9). Immédiatement après le rachat, la Société a amorcé un processus visant à dissoudre officiellement les partenariats.

Rapports sur le développement durable

La Société a publié en juillet 2026 son Rapport sur le développement durable 2026, qui souligne les progrès importants réalisés en vue d'atteindre ses objectifs liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Le rapport de cette année démontre les progrès soutenus relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Parmi les réalisations importantes, notons : la réduction de 35,4 % des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 (par rapport à 2019), la réduction de 50,3 % du gaspillage alimentaire (par rapport à 2016), dépassant ainsi son objectif de réduction de 50 % fixé pour 2025, et la collecte et le don de près de 29 M\$ dans les 900 collectivités qu'elle dessert afin de soutenir l'accès à l'alimentation, la santé mentale des enfants et des jeunes, les interventions d'urgence et les initiatives locales.

La Société demeure concentrée sur plusieurs initiatives clés dans le cadre de sa démarche ESG continue, y compris l'exécution de la deuxième phase de son Plan de lutte contre les changements climatiques en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2, le renforcement de ses programmes de récupération et de redistribution des aliments et l'élargissement de son offre de produits issus d'un approvisionnement durable afin de contribuer à des systèmes alimentaires plus résilients.

Commerce électronique

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, la Société a évalué la performance financière attendue de son réseau de commerce électronique et a annoncé des initiatives visant à améliorer les bénéfices et à élargir ses partenariats de livraison avec des tiers. Dans le cadre de cette révision, la Société a fermé le centre de traitement des commandes (« CTC ») de Calgary ainsi que son centre de transbordement à Edmonton, a suspendu le développement du CTC de Vancouver et a conclu un nouveau partenariat avec DoorDash. Ces mesures ont donné lieu à une perte de valeur liée au commerce électronique ainsi qu'à des charges avant impôt connexes de 746 M\$ comptabilisées dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires au troisième trimestre de l'exercice 2026.

La Société continue de tirer parti de ses CTC de Toronto et de Montréal dans les marchés à forte densité de la demande, en mettant l'accent sur la croissance des ventes ainsi que sur l'amélioration de la productivité et de la rentabilité. Les partenariats conclus avec Instacart, Uber Eats et DoorDash complètent Voilà en élargissant les options d'achat en ligne et de livraison offertes dans de nombreuses bannières de la Société à l'échelle du pays. La Société continue de collaborer étroitement avec Ocado et poursuit l'évaluation de la performance de ses activités de commerce électronique, tout en cherchant à saisir des occasions de réduction des coûts et d'amélioration de la rentabilité. Ces initiatives devraient générer une incidence positive annualisée d'environ 95 M\$, dont une partie sera réinvestie dans la croissance et les technologies. Le bénéfice futur devrait quant à lui découler principalement du volume des ventes, des marges, de l'efficacité opérationnelle et de la rigueur en matière de gestion des coûts.

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les partenariats avec Instacart, Uber Eats et DoorDash ont généré une augmentation combinée des ventes de 11,3 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des ventes liées aux partenariats de livraison avec des tiers et à la croissance soutenue des ventes de Voilà.

Plateforme technologique

La Société procède actuellement à une importante transformation de ses principaux systèmes d'entreprise en migrant de l'ancien système ERP vers une plateforme nationale SAP S/4 HANA moderne. Il s'agit d'un investissement stratégique visant à centraliser le système ERP de la Société afin de simplifier le processus de présentation de l'information financière, le processus d'approvisionnement ainsi que les activités dans la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du système améliorera la visibilité des données en temps réel, l'automatisation et les capacités d'analyse, ce qui favorisera une prise de décision plus agile à l'échelle de l'entreprise. Le projet progresse conformément au plan, et le déploiement complet devrait être achevé pour l'essentiel d'ici la fin de l'exercice 2027.

3 Perspectives

L'objectif de la Société est de devenir le chef de file du commerce de détail au Canada, ce qui passe par ses quatre axes prioritaires : les clients, les magasins, la croissance et l'optimisation des coûts. Par ces axes, soutenus par les employés, les données et la technologie d'Empire, la Société vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et du rachat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (excluant les ventes de carburant) et de générer un levier d'exploitation. Empire mettra l'accent sur le renforcement de la proposition de valeur pour ses clients, l'amélioration de la performance des magasins de vente au détail, l'accélération d'une expansion rentable et le maintien de l'exécution rigoureuse en matière de gestion des coûts.

Les résultats des activités de commerce électronique de la Société devraient se traduire par une progression de la performance financière globale de ces activités, grâce à des améliorations du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$, qui ont commencé à se faire sentir au quatrième trimestre de l'exercice 2026, puis au premier trimestre de l'exercice 2027, et qui se poursuivront au cours de l'exercice 2027 et par la suite. La Société intensifie ses efforts afin d'accroître la fidélisation de la clientèle, de renforcer la discipline en matière de gestion des coûts, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'accélérer l'exécution.

Pour l'exercice 2027, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une croissance d'environ 1,5 % de l'expansion de la présence en raison des nouveaux magasins), une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste en grande partie à la logistique et au développement durable. La Société entend rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2027 et 2029.

Au cours de l'exercice 2027, la Société s'attend à ce que le résultat avant impôt tiré des autres produits et de la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 90 M\$ et 110 M\$ (129 M\$ pour l'exercice 2026).

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 2 mai 2026. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'incertitude persistante quant au moment et à l'ampleur de l'imposition de futurs tarifs douaniers par le gouvernement américain et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens. Le moment de l'augmentation des tarifs douaniers et la durée de ces augmentations créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient également perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société.

4 Sommaire des résultats du premier trimestre

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes	8 475 \$	8 258 \$	217 \$	2,6 %
Profit brut ¹⁾	2 269	2 235	34	1,5 %
Bénéfice d'exploitation	411	382	29	7,6 %
BAIIA ¹⁾	712	671	41	6,1 %
Charges financières, montant net	74	71	3	4,2 %
Charge d'impôt sur le résultat	88	81	7	8,6 %
Participations ne donnant pas le contrôle	16	18	(2)	(11,1) %
Bénéfice net ²⁾	233	212	21	9,9 %
Résultat par action, de base				
Bénéfice net ²⁾	1,04 \$	0,91 \$	0,13 \$	14,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	224,6	232,3	(7,7)	(3,3) %
Résultat par action, après dilution				
Bénéfice net ²⁾	1,04 \$	0,91 \$	0,13 \$	14,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	224,9	233,4	(8,5)	(3,6) %
Dividende par action	0,2425 \$	0,2200 \$	0,0225 \$	10,2 %

Remarque : Aucun ajustement n'a été comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2027 ni au premier trimestre de l'exercice 2026. En conséquence, les montants du bénéfice d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté correspondaient aux montants présentés conformément aux IFRS pour ces deux trimestres.

	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Marge brute ¹⁾	26,8 %	27,1 %
Marge du BAIIA ¹⁾	8,4 %	8,1 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	2,2 %	0,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – produits alimentaires	1,2 %	1,9 %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables ¹⁾ – carburant	18,9 %	(13,4) %
Taux d'impôt effectif	26,1 %	26,0 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4.1 Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, qui comprend les résultats consolidés de Sobeys pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements de consolidation.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes	8 475 \$	8 258 \$	217 \$	2,6 %
Profit brut	2 269	2 235	34	1,5 %
Bénéfice d'exploitation	403	369	34	9,2 %
BAIIA ¹⁾	704	658	46	7,0 %
Bénéfice net ²⁾	231	205	26	12,7 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes de produits alimentaires	7 922 \$	7 791 \$	131 \$	1,7 %
Ventes de carburant	553	467	86	18,4 %

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

4.2 Ventes

Les ventes de produits alimentaires du trimestre clos le 1^{er} août 2026 ont augmenté de 1,7 % en raison principalement de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans les épiceries à gamme complète de services et les magasins à escompte.

Les ventes de carburant du trimestre clos le 1^{er} août 2026 se sont accrues de 18,4 % en raison principalement de la hausse des prix du carburant.

4.3 Profit brut

Le profit brut du trimestre clos le 1^{er} août 2026 a augmenté de 1,5 %, en raison principalement de la hausse des ventes de produits alimentaires, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et des magasins à escompte.

La marge brute du trimestre clos le 1^{er} août 2026 a diminué pour s'établir à 26,8 %, alors qu'elle était de 27,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la hausse des ventes de carburant, et de l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement découlant de l'accroissement des coûts du carburant. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le solide rendement et la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 est demeurée stable par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

4.4 Bénéfice d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	403 \$	369 \$	34 \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	12	15	(3)
Partenariats immobiliers	5	2	3
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(9)	(4)	(5)
	8	13	(5)
Bénéfice d'exploitation	411 \$	382 \$	29 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut et de la baisse des frais de vente et charges administratives, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de l'investissement de la Société dans *Scène+*, attribuable aux coûts plus élevés découlant d'un niveau accru de participation des membres et d'échanges de points du programme de fidélisation, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

4.5 BAIIA

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 712 M\$, comparativement à 671 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut et de la baisse des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont diminué en raison principalement de la baisse des coûts des programmes de rémunération incitative et des charges à payer, lesquels avaient été plus élevés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse du cours de l'action et de l'accroissement du niveau d'acquisition des droits, du profit sur le rachat de rentes de retraite et de la baisse des charges liées au commerce électronique attribuable à la fermeture du CTC de Calgary à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2026. La diminution a été partiellement contrebalancée par la poursuite des investissements dans l'expansion des activités. La marge du BAIIA a augmenté à 8,4 % (8,1 % au 2 août 2025).

4.6 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 301 M\$, en hausse comparativement à 289 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation et de nouveaux contrats de location.

4.7 Charges financières

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, les charges financières nettes ont augmenté de 4,2 % en raison de la hausse de la charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, ainsi que de la baisse des produits financiers.

4.8 Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 %, comparativement à 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement des entités structurées consolidées imposées à des taux moins élevés, d'avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement et d'éléments de capital non imposables. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi en raison principalement d'éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés.

4.9 Bénéfice net

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	233 \$	212 \$	21 \$
RPA (après dilution)	1,04 \$	0,91 \$	0,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	224,9	233,4	(8,5)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4.10 Placements et autres activités

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$
FPI Crombie	12 \$	15 \$	(3) \$
Partenariats immobiliers	5	2	3
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(9)	(4)	(5)
Bénéfice d'exploitation	8 \$	13 \$	(5) \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, le bénéfice d'exploitation tiré du secteur des placements et autres activités s'est replié en raison principalement de l'investissement de la Société dans *Scène+*, attribuable aux coûts plus élevés découlant d'un niveau accru de participation des membres et d'échanges de points du programme de fidélisation comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

5 Résultats d'exploitation trimestriels

	Exercice 2027		Exercice 2026				Exercice 2025		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T1 (13 semaines) 1 ^{er} août 2026	T4 (13 semaines) 2 mai 2026	T3 (13 semaines) 31 janv. 2026	T2 (13 semaines) 1 ^{er} nov. 2025	T1 (13 semaines) 2 août 2025	T4 (13 semaines) 3 mai 2025	T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025	T2 (13 semaines) 2 nov. 2024	
Ventes	8 475	\$ 7 807	\$ 7 890	\$ 7 995	\$ 8 258	\$ 7 637	\$ 7 725	\$ 7 778	
Bénéfice (perte) d'exploitation	411	347	(438)	295	382	313	288	319	
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	411	347	308	295	382	313	288	319	
BAlIA ²⁾	712	644	(144)	583	671	599	564	601	
BAlIA ajusté ^{1), 2)}	712	644	602	583	671	599	564	601	
Bénéfice (perte) net ³⁾	233	212	(385)	159	212	173	146	173	
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	233	212	164	159	212	173	146	173	
Résultat par action, de base									
Bénéfice (perte) net ³⁾	1,04	\$ 0,94	\$ (1,68)	\$ 0,69	\$ 0,91	\$ 0,74	\$ 0,62	\$ 0,73	
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	1,04	\$ 0,94	\$ 0,72	\$ 0,69	\$ 0,91	\$ 0,74	\$ 0,62	\$ 0,73	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	224,6	226,1	228,8	230,8	232,3	233,9	236,4	238,5	
Résultat par action, après dilution									
Bénéfice (perte) net ^{3), 4)}	1,04	\$ 0,94	\$ (1,68)	\$ 0,69	\$ 0,91	\$ 0,74	\$ 0,62	\$ 0,72	
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	1,04	\$ 0,94	\$ 0,72	\$ 0,69	\$ 0,91	\$ 0,74	\$ 0,62	\$ 0,72	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	224,9	226,5	229,3	231,4	233,4	234,8	237,2	239,1	

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.

2) Le BAlIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) En raison de la perte nette constatée pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, la perte par action après dilution et la perte par action de base sont identiques, puisque l'ajout d'actions supplémentaires aurait été antidilutif.

Les ventes subissent l'incidence de facteurs macroéconomiques qui se répercutent sur les prix de détail des aliments, notamment les fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAlIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2026. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a comptabilisé une perte de valeur qui a eu une incidence importante sur le bénéfice d'exploitation, le BAlIA et le bénéfice net.

6 Situation de trésorerie et sources de financement

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	614 \$	426 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(156)	(171)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(446)	(168)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 \$	87 \$

6.1 Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence des variations des stocks comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

6.2 Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(8) \$	(8) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(225)	(193)
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	3	23
Produit de la cession d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	71	-
Contrats de location et autres créances, montant net	14	(9)
Autres actifs	(1)	(6)
Autres passifs	(2)	-
Acquisitions d'entreprises	(31)	(2)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	21	23
Intérêts reçus	2	1
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(156) \$	(171) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout du produit de la cession d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et de la hausse des contrats de location et des autres créances, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles, l'accroissement des acquisitions d'entreprises et la diminution du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location.

6.3 Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 220 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 (138 M\$ pour le trimestre clos le 2 août 2025), qui a notamment été affecté aux rénovations de magasins, à la construction de nouveaux magasins et aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques.

Au cours de l'exercice 2027, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ 50 % seront affectées à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation d'environ 1,5 % de l'expansion de la présence en raison des nouveaux magasins), une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste sera en grande partie affecté à la logistique et au développement durable. La Société planifie de rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2027 et 2029.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

6.4 Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

<i>(nombre de magasins)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Ouvertures/relocalisations/acquisitions	9	4
Fermetures – en attente de conversion	-	1
Fermetures	6	9

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

<i>Superficie (en milliers de pieds carrés)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Ouvertures	330	86
Fermetures – en attente de conversion	-	(47)
Fermetures	(23)	(74)
Variation nette	307	(35)

Au 1^{er} août 2026, la Société occupait une surface commerciale totale de 43,7 millions de pieds carrés, une augmentation de 1,6 % par rapport à 43,0 millions de pieds carrés au 2 août 2025.

6.5 Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026 ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'accroissement des remboursements sur l'entente de facilité de crédit renouvelable (comparativement à un prélèvement sur les facilités de crédit renouvelables pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et de la hausse des paiements au titre des obligations locatives.

6.6 Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	614 \$	426 \$	188 \$
Ajouter :			
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	3	23	(20)
Déduire :			
Intérêts payés	(10)	(11)	1
Paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(195)	(182)	(13)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(225)	(193)	(32)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	187 \$	63 \$	124 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'accroissement des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles et la diminution du produit de la sortie d'actifs et des modifications et résiliations de contrats de location. La hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation est attribuable à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

6.7 Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2026, la Société a versé des cotisations de 2 M\$ (2 M\$ au cours du trimestre clos le 2 août 2025) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 6 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2027.

7 Situation financière consolidée

7.1 Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} août 2026	2 mai 2026	2 août 2025
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 115 \$	5 003 \$	5 464 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	22,77 \$	22,13 \$	23,52 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 169 \$	1 248 \$	1 275 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 607 \$	6 609 \$	6 347 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	60,3 %	61,1 %	58,2 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,1 x	3,1 x	3,1 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,6 x	8,5 x	8,3 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 541 \$	2 500 \$	2 435 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	295 \$	293 \$	295 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	17 047 \$	17 080 \$	17 150 \$
Total des passifs financiers non courants	7 689 \$	7 800 \$	7 571 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys par Morningstar DBRS (« DBRS ») et S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 9 septembre 2026 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB	Stable
S&P	BBB-	Stable

Le 30 octobre 2025, Sobeys a émis par voie de placement privé des billets non garantis de premier rang de série 2025-1 (les « billets ») d'un capital total de 300 M\$, qui portent intérêt à un taux fixe de 3,10 % et qui viennent à échéance le 30 octobre 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à compter d'avril 2026. Au 1^{er} août 2026, le montant des billets en circulation s'élevait à 300 M\$. Les billets sont rachetables au gré de Sobeys, en totalité ou en partie, en tout temps. Le prix de rachat correspondra au rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux, majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat. Le produit net a été affecté au remboursement du solde de la facilité de crédit à terme renouvelable de Sobeys et aux fins générales de l'entreprise.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit à terme de premier rang non renouvelable non garantie de 120 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Le 18 juin 2025, Sobeys a modifié la facilité pour en proroger l'échéance au 19 juin 2026. Le 12 juin 2026, Sobeys a de nouveau modifié la facilité pour en proroger l'échéance d'une année supplémentaire, au 18 juin 2027. Toutes les autres modalités de la facilité sont demeurées inchangées. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »). À son établissement, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de la facilité de crédit existante de Sobeys. En date du 1^{er} août 2026, le solde de la facilité était de 120 M\$ (120 M\$ au 2 août 2025).

Sobeys, par le biais de son acquisition de Longo's, dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 115 M\$. En date du 1^{er} août 2026, le solde de la facilité était de 54 M\$ (68 M\$ au 2 août 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 150 M\$. Le 24 juin 2026, cette facilité a été modifiée et mise à jour, et son échéance a été prorogée du 4 novembre 2027 au 23 juin 2031. Au 1^{er} août 2026, le solde sur la facilité s'élevait à 4 M\$ (50 M\$ au 2 août 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650 M\$. Le 24 juin 2026, cette facilité a été modifiée et mise à jour, et son échéance a été prorogée du 4 novembre 2027 au 23 juin 2031. Au 1^{er} août 2026, le solde sur la facilité s'élevait à 75 M\$ (428 M\$ au 2 août 2025) et Sobeys avait tiré 71 M\$ (73 M\$ au 2 août 2025) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 1^{er} août 2026, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 711 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

7.2 Capitaux propres

Le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	1 ^{er} août 2026	2 août 2025
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries, en catégorie	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	714 432 495	722 460 347
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Le tableau qui suit présente les actions émises et en circulation de la Société :

(en millions de dollars canadiens)	Nombre d'actions			Capital-actions		
	1 ^{er} août 2026	2 mai 2026	2 août 2025	1 ^{er} août 2026	2 mai 2026	2 août 2025
Actions de catégorie A sans droit de vote	125 625 179	127 095 578	133 321 755	1 557 \$	1 572 \$	1 643 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	98 138 079	98 138 079	7	7	7
Actions détenues en fiducie	(68 428)	(149 043)	(20 954)	(4)	(7)	(1)
Total du capital-actions				1 560 \$	1 572 \$	1 649 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société :

(nombre d'actions)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	127 095 578	134 488 019
Émises au cours de la période	90 067	344 178
Rachetées aux fins d'annulation	(1 560 466)	(1 510 442)
Émises et en circulation à la clôture	125 625 179	133 321 755
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(149 043)	(38 341)
Libérées aux fins du règlement des régimes réglés en instruments de capitaux propres	80 806	73 387
Achetées aux fins du règlement des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(191)	(56 000)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(68 428)	(20 954)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	125 556 751	133 300 801
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	98 138 079	98 138 079

Au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2026, la Société a versé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 55 M\$ (50 M\$ au 2 août 2025) à ses détenteurs d'actions ordinaires, ce qui représente un versement de 0,2425 \$ par action (0,2200 \$ par action au 2 août 2025) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 8 septembre 2026, la Société comptait 125 220 181 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 1 219 357 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 1^{er} août 2026 (2 240 212 au 2 août 2025). Au 8 septembre 2026, des options visant l'acquisition de 1 212 542 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (2 186 872 au 9 septembre 2025).

7.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») en vigueur du 2 juillet 2025 au 1^{er} juillet 2026, la Société a racheté 8 279 136 actions de catégorie A sans droit de vote (9 956 481 au 1^{er} juillet 2025) à un prix moyen pondéré de 49,59 \$ (42,34 \$ au 1^{er} juillet 2025) pour une contrepartie totale de 411 M\$ (422 M\$ au 1^{er} juillet 2025).

Le 19 juin 2026, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 750 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant environ 9,6 % du flottant. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée peuvent commencer le 2 juillet 2026 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2027. Au 1^{er} août 2026, la Société avait racheté 211 716 actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de cette offre, à un prix moyen pondéré de 49,05 \$, pour une contrepartie totale de 10 M\$.

Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités devront être effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La moyenne des transactions quotidiennes des actions s'étant établie à 448 658 actions au cours des six derniers mois, les achats quotidiens seront limités à 112 164 actions de catégorie A (25 % de la moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A), à l'exception de l'exemption pour les achats en bloc. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Empire en communiquant avec celle-ci.

La Société a également renouvelé son programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A pendant les périodes d'interdiction des opérations aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le tableau qui suit présente un résumé des activités de rachat d'actions pour le trimestre :

	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>		
Nombre d'actions	1 560 466	1 510 442
Prix moyen pondéré par action	48,07 \$	52,97 \$
Contrepartie en trésorerie versée	75 \$	80 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026, la Société a passé en charges un impôt de 2 M\$ (2 M\$ pour le trimestre clos le 2 août 2025) au titre du rachat de capitaux propres dans les résultats non distribués des états consolidés intermédiaires non audités de la situation financière.

Depuis le début de l'exercice, au 8 septembre 2026, la Société avait racheté aux fins d'annulation 1 964 590 actions de catégorie A sans droit de vote (2 139 401 au 10 septembre 2025) au prix moyen pondéré de 48,37 \$ (53,76 \$ au 10 septembre 2025) pour une contrepartie totale de 95 M\$ (115 M\$ au 10 septembre 2025).

8 Normes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026, sauf pour ce qui suit :

8.1 Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2027

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société. Pour les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique, la Société a choisi d'appliquer l'exception permettant de considérer ces passifs comme acquittés avant la date de règlement. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les modifications ont été appliquées de manière rétrospective, sans retraitement des données comparatives. Par conséquent, le solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie présenté dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie a augmenté de 17 M\$.

8.2 Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures propres à la société qui sont liées à l'état du résultat;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

8.3 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2026 et la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} août 2026.

8.4 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2026 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

9 Transactions entre parties liées

9.1 FPI Crombie

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 1^{er} août 2026, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 2 août 2025) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant un droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du trimestre clos le 2 août 2025, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu une transaction de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier le contrat de location d'un immeuble en vue de son réaménagement futur. Le produit de cette transaction s'est chiffré à 16 M\$ et a donné lieu à un produit avant impôt de 10 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits des états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

10 Éventualités

Les éventualités liées aux poursuites judiciaires de la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2026.

11 Gestion du risque

Les risques et les incertitudes liés aux facteurs économiques et aux secteurs d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2026.

12 Désignation des dividendes déterminés

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'Agence du revenu du Canada, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

13 Mesures et données financières non conformes aux PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

13.1 Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif aux pertes de valeur liées au commerce électronique comprend principalement des charges associées à des pertes de valeur hors trésorerie visant les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, ainsi que des coûts directs liés à la fermeture du CTC, incluant des frais non récurrents de résiliation de contrats, des coûts de démantèlement et des indemnités de départ.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le profit brut est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
Ventes	8 475 \$	8 258 \$
Coût des ventes	6 206	6 023
Profit brut	2 269 \$	2 235 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026			Période de 13 semaines close le 2 août 2025		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Bénéfice net	248 \$	1 \$	249 \$	223 \$	7 \$	230 \$
Charge d'impôt sur le résultat	83	5	88	76	5	81
Charges financières, montant net	72	2	74	70	1	71
Bénéfice d'exploitation	403	8	411	369	13	382
Amortissement des immobilisations corporelles	270	-	270	258	-	258
Amortissement des immobilisations incorporelles	31	-	31	31	-	31
BAIIA	704 \$	8 \$	712 \$	658 \$	13 \$	671 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2026	Période de 13 semaines close le 2 août 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Charges financières, montant net	74 \$	71 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	2	4
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2)	(2)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	-	(1)
Charge d'intérêts	74 \$	72 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les billets à payer, les facilités de crédit et les obligations locatives. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} août 2026	2 mai 2026	2 août 2025
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	211 \$	195 \$	215 \$
Dette à long terme	958	1 053	1 060
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	629	636	604
Obligations locatives à long terme	5 978	5 973	5 743
Dette consolidée	7 776 \$	7 857 \$	7 622 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 115	5 003	5 464
Capital total	12 891 \$	12 860 \$	13 086 \$

13.2 Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau qui suit fait état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

	Exercice 2027		Exercice 2026				Exercice 2025		
	T1 (13 semaines) 1 ^{er} août 2026	T4 (13 semaines) 2 mai 2026	T3 (13 semaines) 31 janv. 2026	T2 (13 semaines) 1 ^{er} nov. 2025	T1 (13 semaines) 2 août 2025	T4 (13 semaines) 3 mai 2025	T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025	T2 (13 semaines) 2 nov. 2024	
(en millions de dollars canadiens)									
Bénéfice (perte) d'exploitation	411 \$	347 \$	(438) \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	
Ajustements									
Perte de valeur liée au commerce électronique	-	-	746	-	-	-	-	-	
	-	-	746	-	-	-	-	-	
Bénéfice d'exploitation ajusté	411 \$	347 \$	308 \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	
Bénéfice (perte) d'exploitation	411 \$	347 \$	(438) \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	
Amortissement des immobilisations corporelles	270	266	264	259	258	255	248	253	
Amortissement des immobilisations incorporelles	31	31	30	29	31	31	28	29	
BAIIA	712 \$	644 \$	(144) \$	583 \$	671 \$	599 \$	564 \$	601 \$	
Ajustements									
Perte de valeur liée au commerce électronique	-	-	746	-	-	-	-	-	
	-	-	746	-	-	-	-	-	
BAIIA ajusté	712 \$	644 \$	602 \$	583 \$	671 \$	599 \$	564 \$	601 \$	
Bénéfice (perte) net	233 \$	212 \$	(385) \$	159 \$	212 \$	173 \$	146 \$	173 \$	
Ajustements									
Perte de valeur liée au commerce électronique	-	-	549	-	-	-	-	-	
	-	-	549	-	-	-	-	-	
Bénéfice net ajusté	233 \$	212 \$	164 \$	159 \$	212 \$	173 \$	146 \$	173 \$	

13.3 Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décision, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	1^{er} août 2026	2 mai 2026	2 août 2025
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 115 \$	5 003 \$	5 464 \$
Actions en circulation (de base)	224,6	226,1	232,3
Valeur comptable par action ordinaire	22,77 \$	22,13 \$	23,52 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedarplus.ca.

Approuvé par le conseil d'administration le 9 septembre 2026
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada